

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Procédure civile (4DR1022)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Bachelor en droit accéléré	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

BOHNET François, professeur ordinaire

Contenu

Le cours se penche tout d'abord, à l'aide de cas tirés de la jurisprudence, sur cinq questions essentielles à la compréhension du procès civil et dont la résolution est nécessaire lors de la préparation du procès : (1) où agir ? (2) qui et contre qui ? (3) comment ? (4) quand ? et (5) pourquoi se justifie-t-il d'agir ?

Le cours s'intéresse ensuite au déroulement du procès et à ses différentes phases, de l'introduction de l'instance au jugement, et aux voies de recours.

A de nombreuses occasions, les étudiant-e-s seront confronté-e-s à diverses situations tirées de la pratique leur permettant de mieux saisir le processus judiciaire.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes. Dans la mesure où l'examen consiste en l'analyse d'un cas pratique et de questions juridiques lui étant liées, chaque étudiant-e bénéficie d'un temps de préparation pendant lequel il ou elle peut consulter l'abrégé de procédure civile et la procédure civile en schémas, ses notes personnelles et les lois examinées lors du cours. Des exemples de cas d'examen se trouvent sur Moodle.

Modalités de rattrapage

Voir le règlement d'étude

Documentation

Un abrégé, l'ouvrage la procédure civile en schémas, les lois examinées lors du cours et un recueil d'arrêts et d'exercices sont à disposition des étudiant-e-s.

Les sites internet www.tribunauxcivils.ch, www.droitenschémas.ch et www.droitetcinema.ch créés par la Faculté sont utilisés dans le cadre du cours.

Pré-requis

Voir le règlement d'étude

Forme de l'enseignement

Participation active des étudiant-e-s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer les mécanismes du procès civil aux étudiant-e-s, de telle sorte qu'ils ou elles puissent en saisir aussi bien les fondements théoriques que leurs applications pratiques
- Sensibiliser les étudiant-e-s à l'importance de la procédure civile dans notre système de droit privé dans la mesure où elle met en œuvre et forme le droit substantiel

Compétences transférables

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Procédure civile (4DR1022)

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes